

APPEL AUX BONNES PRATIQUES:

approches innovantes dans/
pour la mise en œuvre d'un
EFTP équitable et inclusif
en Afrique



1. Contexte

Avec la population la plus jeune du monde, l'Afrique se trouve dans une position unique pour exploiter l'énorme potentiel de ses jeunes afin de stimuler la croissance durable et la justice sociale, et de changer l'avenir du continent.

Pour y parvenir, il faut toutefois s'attaquer d'urgence aux taux alarmants de chômage des jeunes, qui constituent un obstacle important à la pleine réalisation du dividende démographique, ainsi qu'aux problèmes d'accès à une éducation de qualité, en particulier dans le contexte d'une inégalité généralisée à l'égard des femmes et des filles, des personnes issues des milieux les plus pauvres, des personnes handicapées et des migrants. Pour parvenir à un monde plus juste et plus équitable, il est impératif de s'attaquer à l'interaction complexe des facteurs qui contribuent à l'exclusion sociale et à la marginalisation.

Comme l'indique l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et d'autres cadres clés, le continent reconnaît le besoin urgent de faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, de promouvoir le développement inclusif et de fournir une formation et une éducation qualifiantes dans des régions touchées par les conflits, l'instabilité ou la fragilité.

C'est dans ce contexte que le projet d'Initiative Compétences pour l'Afrique (SIFA - Skills Initiative for Africa) reconnaît le rôle essentiel de l'EFTP pour doter les individus des compétences et des connaissances nécessaires pour participer de manière significative à l'économie et à la société. Dans des contextes fragiles, où les systèmes éducatifs traditionnels peuvent être perturbés, les programmes d'EFTP peuvent servir de voies vers l'autonomisation, la résilience et les moyens de subsistance, en rendant l'EFTP accessible à tous, notamment aux groupes marginalisés, et en alignant le développement des compétences sur les besoins des industries et des communautés locales - comme le souligne la Stratégie continentale pour la Formation technique et professionnelle pour Favoriser l'Emploi des Jeunes.

C'est pourquoi le SIFA, un programme de la Commission de l'Union africaine et de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), lance un Appel au Bonnes Pratiques pour des Approches Innovantes de Mise en Oeuvre d'un EFTP équitable et inclusif en Afrique.

2. Les raisons de l'Appel

- Cet appel à soumission aux bonnes pratiques vise à amplifier les voix et les expériences des praticiens et des parties prenantes de l'EFTP à travers l'Afrique, qui s'efforcent de faire progresser l'équité et l'inclusion
- L'objectif ultime de l'appel est de développer une **boîte à outils de ressources équitables et inclusives pour l'EFTP**, présentant une collection de bonnes pratiques. En recueillant une gamme variée de méthodes innovantes et efficaces, un tel trésor évoluera vers une ressource plus complète pour faire progresser l'inclusion dans l'EFTP à travers divers États membres et contextes de l'UA, en soutenant les efforts de mise en œuvre de politiques et de stratégies inclusives dans leurs pays respectifs et en offrant des opportunités aux groupes confrontés à la discrimination sociale. Ce processus contribuera en outre à l'examen en cours de la Stratégie continentale de l'UA en matière d'EFTP, en articulant les tendances émergentes.
- La collection de bonnes pratiques sera une ressource numérique qui sera hébergée sur la plateforme continentale de connaissances [ASPYEE](#) (Portail Africain de Compétences pour l'Emploi et l'Entrepreneuriat des Jeunes).

3. Objectif de l'Appel

- Recueillir des exemples de bonnes pratiques dans l'écosystème de l'EFTP qui promeuvent l'égalité des sexes, relèvent les défis de la migration, fournissent l'EFTP dans des contextes fragiles, encouragent l'inclusion des personnes handicapées et favorisent l'inclusion en général.

3.1 Bonnes pratiques pour cet Appel

Dans le cadre du présent appel, les bonnes pratiques consistent en des outils produits dans l'écosystème de l'EFTP et/ou par des praticiens de l'EFTP pour améliorer l'équité et l'inclusion. Ces outils doivent informer et être facilement adaptables par les autres praticiens de l'EFTP dans d'autres contextes similaires.

Exemples de bonnes pratiques pouvant figurer dans la collection:	Ne feront pas partie de la collection:
Une boîte à outils	Une histoire
Des directives	Une description d'activité
Un formulaire d'auto-évaluation	Un projet individuel
Un cours en ligne	
Une méthodologie à utiliser lors de rassemblements, de réunions ou d'ateliers	



3.2 Domaines thématiques de l'Appel

Les domaines thématiques sont définis par leurs groupes cibles, qui peuvent être l'un des suivants:

Filles et femmes: les soumissions doivent se concentrer sur des initiatives qui s'attaquent aux disparités entre les sexes, promeuvent l'autonomisation des femmes et remettent en question les rôles et stéréotypes traditionnels liés au genre. Il peut s'agir de programmes visant à accroître la participation des femmes à l'EFTP.

Personnes migrantes: les bonnes pratiques dans cette catégorie doivent explorer des approches innovantes pour soutenir les migrants et les réfugiés, défendre leurs droits et favoriser leur intégration dans l'EFTP et leur travail au sein des communautés d'accueil. Il peut s'agir, par exemple, d'initiatives de certification et de reconnaissance des diplômes.

Personnes déplacées: les soumissions dans ce thème doivent mettre en lumière des stratégies réussies pour dispenser l'EFTP dans des environnements fragiles ou touchés par des conflits. Il peut s'agir de partenariats avec des organisations locales, de modèles d'apprentissage flexibles ou de programmes de développement des compétences adaptés aux besoins des populations déplacées.

Personnes handicapées: les soumissions dans ce domaine doivent présenter des interventions ou des programmes visant à garantir l'accès à l'EFTP pour des jeunes personnes handicapées, notamment des personnes souffrant de handicaps physiques, sensoriels, intellectuels et psychosociaux. Il peut s'agir, par exemple, d'initiatives concernant des mesures d'accessibilité ou des aménagements liés au travail.

Jeunes défavorisés: les bonnes pratiques dans cette catégorie doivent démontrer les efforts déployés pour créer des environnements inclusifs qui valorisent la diversité et garantissent l'égalité des chances pour tous les individus. Il peut s'agir d'initiatives visant à supprimer les obstacles à l'accès pour les groupes vivant dans des zones rurales et/ou éloignées, ou à lutter contre la discrimination et les préjugés.

4. Critères d'éligibilité:

- Seules les organisations opérant en Afrique pourront soumettre des candidatures
- Les bonnes pratiques doivent provenir d'organisations impliquées dans le développement des compétences et de l'emploi des jeunes (y compris les collèges publics et privés, les organisations à but non lucratif, les prestataires de formations, les organisations du secteur privé, les départements gouvernementaux et les projets pilotes multipartites).
- Les organisations ayant déjà des bonnes pratiques sur le site web d'ASPYEE peuvent quand même participer au concours. Cependant, un formulaire de candidature sur le site web doit être rempli pour participer au concours. L'organisation peut profiter de l'occasion pour mettre à jour les bonnes pratiques existantes avec des informations actualisées.
- Tous les candidats doivent soumettre leur demande en utilisant le modèle de bonnes pratiques fourni.



5. Processus de candidature

- Visitez le site ASPYEE pour en savoir plus sur le processus de candidature.
- Cliquez sur le lien fourni pour commencer votre soumission en utilisant le modèle fourni.
- Les soumissions sont acceptées en anglais et en français
- L'appel débutera le 15 juillet 2024 et se terminera le 30 août 2024
- Aucune soumission tardive ne sera acceptée.

6. Critères d'évaluation:

Toutes les soumissions seront évaluées selon un ensemble de critères afin de figurer dans le **Trésor Africain sur l'EFTP équitable et inclusif**.

Toutefois, les trois organisations ayant obtenu la meilleure note ou le meilleur score recevront un prix : un voyage tous frais payés à l'Africa Skills Week, qui se tiendra à Accra, au Ghana, du 14 au 18 octobre. Les organisations les plus performantes seront sélectionnées dans chaque région du continent.

***Chaque organisation ne pourra avoir que deux représentants. Les assistants personnels des personnes handicapées seront également couverts et ne compteront évidemment pas comme l'un des deux représentants.**

6.1 Critères de sélection:

Les critères de sélection s'inspirent notamment du cadre *Reach-Benefit-Empower-Transform*: il fournit une approche simple et complète pour planifier et mettre en œuvre des résultats mesurables en termes d'autonomisation.

Remarque: il n'est pas prévu que toutes les candidatures répondent à tous les critères.



Critère	Explication	Pondération
Portée	La pratique montre que le nombre de personnes appartenant au groupe cible visé a augmenté grâce à sa mise en œuvre.	10%
Bénéfice	La pratique démontre que des résultats positifs ont été générés pour les individus ou les groupes socialement désavantagés affectés par la pratique. Les avantages sont variés: augmentation des connaissances, des compétences, des revenus, de l'autonomie.	15%
Responsabiliser	La pratique démontre les capacités, les ressources ou le pouvoir de décision d'individus ou de groupes socialement défavorisés.	15%
Transformer	La pratique démontre qu'elle génère un changement systémique ou qu'elle contribue aux objectifs de développement durable à long terme.	10%
Innovation	La pratique démontre des approches ou des solutions créatives et nouvelles visant à aborder l'équité et l'inclusion.	15%
Impact	La pratique démontre des changements positifs dans la vie des individus ou des communautés résultant de la pratique, en utilisant des résultats mesurables.	10%
Efficacité	La pratique permet d'obtenir un maximum de résultats avec un minimum de ressources ou d'efforts, en optimisant l'utilisation des ressources pour atteindre les résultats souhaités.	5%
Durabilité	La pratique répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, en équilibrant les facteurs environnementaux, sociaux et économiques. Il s'agit de la viabilité à long terme.	5%
Reproductibilité	Il s'agit du potentiel d'une pratique ou d'une solution à être mise en œuvre avec succès dans des contextes ou des lieux différents, avec des résultats et des impacts similaires. Il s'agit également d'étendre la pratique pour obtenir un impact plus important.	15%